



Problème de voisinage !

Par Patricia

Bonjour,

ça fait maintenant, 2 ans que mon conjoint et moi vivons dans un immeuble, où les voisins du dessous, sont très bruyants à n'importe quoi qu'elle heure de la journée mais surtout le soir très tard (vers 00h - 1h).

Nous avons à plusieurs reprises pris la peine de leur demander gentilement de cesser de crier, car nous sommes fatigués de ne pas pouvoir dormir sereinement.

Malgré ça, ils ont continué, ne savant plus quoi faire, nous avons décidé d'écrire au propriétaire.

Quelques jours plus tard, il nous a répondu qu'il avait prévenu le voisin d'arrêter les tapages nocturnes sur notre demande.

Suite à ça, les bruits ont toujours continué et les voisins ont tenté de forcer notre boîte aux lettres, nous avons prévenu le gardien, qui n'a pas pris au sérieux notre demande, et nous a dit que c'était à nous de changer la serrure de la boîte.

Nous avons insisté auprès du gardien, car nous ne trouvons pas ça normal, de devoir changer une serrure qui appartient normalement aux propriétaires et qui a été forcé par autrui.

Donc nous avons refusé de changer la serrure, et donc nous sommes restés près d'un mois à ne pas pouvoir réceptionner notre courrier. Un moment, nous avons voulu porter plainte, mais la police nous a dit que c'était au propriétaire de le faire.

Est-ce vrai?

Et pourquoi, cette situation n'a pas été considérée comme quelque chose de grave?

Ce n'est pas normal de devoir payer un loyer en plus de l'assurance et des charges, et de ne pas pouvoir résoudre des problèmes de ce genre.

Le gardien en a eu tellement marre de récupérer le courrier pour nous, qu'il a fini par se décider à changer de serrure au bout d'un mois et demi.

Je trouve ça scandaleux. Et dire qu'il aurait pu changer la serrure depuis le début.